



SYNDICAT FRANÇAISIEN
COMMUNICATION
CONSEIL CULTURE

PIC Gonesse

août 2015

PLÉNIÈRE DU 30 JUILLET

Jeudi 30 juillet 2015, les organisations syndicales étaient réunies en plénière pour aborder les points suivants :

■ MATÉRIEL D'AIDE A LA MANUTENTION

Ce type de matériel sera utilisé sur les bras 7, 8 et 9 du RAC. Les premiers tests effectués en matin, après-midi et nuit ont montré qu'en utilisant l'aide à la manutention on perdait un peu en productivité mais on gagnait fortement en efforts physiques à effectuer. Selon la Direction locale, dans 90% des cas on aurait la possibilité d'utiliser les SAM, même aux vidages s'il n'y a pas de départ derrière de camions. Cependant il y aurait des préconisations à avoir tant en matière d'espace à libérer qu'en matière de sécurité. On va donc délimiter une zone clairement définie qui permettra à chacun de faire attention lorsqu'il y pénétrera. Mais on sait aujourd'hui qu'il ne faudra pas que celle-ci soit trop fermée car on ne pourra plus sortir les CE30. Des barrières vont d'ailleurs être retirées. Aujourd'hui seule une cinquantaine d'agents, principalement en matin et après-midi sont formés à la prise en main de ce type de matériel. Mais l'objectif est à terme de former le plus grand nombre. Les agents ayant des aptitudes réduites passeront une visite médicale pour voir si ce matériel est compatible ou non avec leur état de santé. Si ce n'est pas le cas ils ne l'utiliseront pas.

Pour la CFDT : Nous ne voudrions pas assister à ce qui se passe sur de nombreuses PIC équipées de ces types de matériels, à savoir qu'ils ne servent quasiment pas. Les SAM réduisent fortement la pénibilité au RAC et c'est pour nous le plus important. La santé des collègues ne doit pas passer après les gains de productivité. Tout doit donc être fait pour que chacun puisse être formé à la manipulation des SAM sachant qu'à terme certaines TPF en seront équipées (TPF 5 et TPF 7 prévues).

■ ARRIVÉE DE NOUVELLES MACHINES TTF et MTP

Comme nous vous l'avions indiqué dans un de nos tracts précédent, la politique du Siège Courrier est de rapatrier à terme toutes les machines de tri TTF et MTP sur les PIC.

Pour la PIC de Gonesse cela se traduira par la récupération de 9 TTF d'ici début 2016. D'abord les 4 TTF de Goussainville et toute l'activité qui y était rattachée soit environ 50 à 60 000 plis jour. Les 2 premières fin octobre début novembre, la 3ème et la 4ème courant novembre. Comme Goussainville en aurait besoin jusqu'à la veille de sa réorganisation, soit le 20 octobre 2015, la DSCC Paris et la PIC de Gonesse vont voir avec Goussainville comment ils vont s'organiser. On traiterait sur TTF le tri ECO de Goussainville et on compléterait par du TCD PRIO en nuit. On intégrerait du tri CEDEX 95 sur la fin de nuit (4h à 5h30). D'abord pour Roissy, Goussainville mais ensuite on élargirait sur la zone Paris. On développerait à terme le TCD CEDEX pour les distributions parisiennes. On commencerait par les distris qui ont de gros CEDEX comme la PDC 19 et la PDC 8.



CFDT SF3C
23 rue d'Alleray
75015 Paris
01 40 29 82 00
www.cfdfs3c.org



Les 5 autres TTF arriveraient de Picardie et du Pas de Calais.

Mais la PIC de Gonesse récupérerait également la MTP de Créteil dès janvier 2016 alors que l'activité d'oblitération traitée sur la MTP de Villette n'arriverait qu'en mars 2016.

Pour la CFDT : Nous ne nous opposerons jamais à l'arrivée de nouveaux trafics et de nouvelles machines sur une PIC. Pour autant cela ne doit pas se faire dans n'importe quelles conditions. Il doit y avoir transferts d'emplois ainsi qu'une compensation pour la montée en charge. La CFDT demande que la Direction locale en étudie la possibilité sous forme de mesures financières ou de RC.

■ ORGANISATION MANAGERIALE

Selon la Direction locale, il serait nécessaire de réaffirmer le rôle des RT et de les positionner principalement en production au plus près des agents. Dans l'organisation actuelle on arrive à des chevauchements selon les flux ce qui devient très complexe à certains moments. L'idée est donc de travailler sur la répartition des RT. Dans l'organisation future, chacun sera sur un compartiment accompagné d'un RT adjoint et d'encadrants. Ce nouveau schéma d'organisation impacterait les encadrants de ½ nuit qui seraient amenés à basculer en 15/22. On regarderait également sur l'organisation de nuit sachant que certains encadrants commencent aujourd'hui après les agents. Cette répartition permettrait, selon la Direction locale, que chacun soit positionné au bon endroit. Nous n'aurions plus d'encadrants amenés à évaluer des agents qu'ils ne voient jamais. Mais cela pourrait passer par des modifications de SAR et pour les agents de changement de cadre référent. Des groupes de travail sont actuellement en cours.

Pour la CFDT : Ces changements d'organisation doivent se faire en totale concertation avec les intéressés, notamment pour les cadres amenés à changer de rythme de travail. La Direction locale doit veiller à l'articulation de la vie personnelle et professionnelle de ces personnels. Quant au fait que tous les encadrants de ½ nuit basculent tous en 15/22, la CFDT s'interroge : « Est-ce que ce ne serait pas le futur schéma d'organisation après une réorganisation des régimes de travail ? Quelle est à terme la durée de vie de la 16H45/23h30 ? Sachant qu'il n'y aura plus un seul encadrant sur ce créneau horaire...

Des changements importants vont avoir lieu dans les 6 prochains mois sur la PIC. Venez en débattre avec nous, lors de nos HMI :

Brigades de nuit : Mardi 4 août 2015 de 23h40 à Minuit 40

Brigades Matin + Mixte : Mercredi 5 août 2015 de 12h à 13h

Brigades d'après-midi + ½ nuit : Mercredi 5 août 2015 de 17h à 18h

Brigades de nuit : Mercredi 5 août 2015 de 23h40 à Minuit 40

**Sans oublier de vous inscrire
Sur les feuilles prévues à cet effet**

Sylvie FIGUIERE, Référente nationale PIC - 06 86 32 77 96 - figuiere.sylvie@wanadoo.fr



cfdtsf3c.org

SYNDICAT FRANCIEN COMMUNICATION CONSEIL CULTURE

23 rue d'Alleray 75015 PARIS

Tél : 01 40 29 82 00

Fax : 01 40 29 82 10

contact@cfdtsf3c.org